

---

## Éradication du roseau commun aux Îles-de-la-Madeleine

---

**Îles-de-la-Madeleine, le 1<sup>er</sup> mai 2020** – Le Comité ZIP est fier d’annoncer le début de son projet d’éradication du roseau commun. Ce projet fait suite à l’étude d’avant-projet qui a permis de trouver les meilleures méthodes d’éradication à utiliser.

Le roseau commun (*phragmite australis*) est la plante exotique la plus envahissante du nord-est de l’Amérique du Nord. Elle a une grande résistance aux différents gradients de salinités et de température. C’est pourquoi elle prolifère généralement dans les milieux humides.

Il y a seulement trois colonies connues de roseau aux Îles, sur le chemin des Fumoirs à Havre-Aubert, sur le chemin P. Thorne et sur le chemin de la Belle-Anse à Fatima.

L’éradication du roseau commun sur le territoire des Îles est un projet sur plusieurs phases. En **2020 et 2021**, toujours au printemps, ce sera le temps de la fauche et de l’extraction manuelle des plants. Dès cette étape effectuée, la surface des trois zones touchées sera bâchée (pose de membrane en géotextile) jusqu’au mois de septembre, afin d’épuiser leur système racinaire. Durant la période de bâchage, des suivis seront effectués afin d’arracher les plants susceptibles de pousser sur le côté des bâches et pour s’assurer que les membranes de géotextile restent en place et ne soient pas abîmées. En septembre, au retrait des bâches, des graines de plantes indigènes adaptées aux milieux humides seront semées. Aux années **2022, 2023 et 2024**, l’équipe du Comité ZIP effectuera des suivis qui pourront inclure de l’extraction manuelle de quelques plants persistants.



Le Comité ZIP est optimiste sur l’éradication du roseau commun de l’archipel. Puisque seulement trois colonies de cette plante ont été inventoriées, il est réaliste d’espérer qu’elle ne revienne plus à la suite des interventions. Puisque les espèces exotiques envahissantes font une grande pression sur la biodiversité, il est primordial pour le milieu de s’en assurer.





Tout au long du projet, l'équipe du Comité ZIP sera active sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) afin de faire part de l'avancement du projet et inviter la population à l'accompagner sur le terrain.

Ce projet d'une valeur totale de 42 940\$ est possible grâce au financement de la Fondation de la Faune du Québec (FFQ) via son Programme pour la lutte contre les plantes exotiques envahissantes qui bénéficie du financement du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) et grâce au Fonds de développement du territoire (FDT) de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine. Des collaborateurs importants tels qu'Attention

Fragîles et la Société de conservation des Îles-de-la-Madeleine vont aussi être de grands atouts pour la réalisation de ce projet.

- 30 -

**Source et information :**

Aglaé Poirier, chargée de projet

Tél. : 418-986-6633, poste 3

Courriel : [poirier@zipdesiles.org](mailto:poirier@zipdesiles.org)

Site web : <http://www.zipdesiles.org>

Instagram: ComiteZipdesIles

Facebook : <https://www.facebook.com/ComiteZipDesIles>

